

Femmes et protection sociale: au coeur des enjeux politiques des politiques publiques

Blandine Destremau

▶ To cite this version:

Blandine Destremau. Femmes et protection sociale: au coeur des enjeux politiques des politiques publiques. Les Cahiers de santé publique et de protection sociale, 2016. halshs-02114703

HAL Id: halshs-02114703 https://shs.hal.science/halshs-02114703

Submitted on 3 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Femmes et protection sociale : au cœur des enjeux politiques des politiques publiques

Dossier des Cahiers de Santé publique et de Protection sociale, coordonné par Blandine Destremau, CNRS Iris/EHESS

Publié dans les *Cahiers de Santé publique et de Protection social*e, Fondation Gabriel Péri, n° 20, Mars 2016, p. 9-12

Pourquoi se préoccuper de la protection sociale des femmes, pourquoi en faire un dossier des *Cahiers de santé publique et de protection sociale*? Ce dossier évoque à quel point ces questions se situent au cœur des enjeux politiques des politiques publiques¹.

Les politiques sociales, et plus particulièrement celles de protection sociale, organisent un ordre de la famille, des genres et des générations, des solidarités et des responsabilités. Les rapports de genre sont ainsi imbriqués au cœur des politiques sociales dans leur diversité d'objectifs et de mécanismes. Historiquement, l'individu type des politiques d'accès à des droits sociaux par les assurances sociales, que ce soit par l'emploi ou par la citoyenneté, est un homme adulte employé. Parallèlement, dès lors que les politiques sociales mises en œuvre par des Etats soucieux de la gestion du bien-être de leur population, de la loyauté de certaines catégories sociales, ou de l'ordre et de la santé publics, et/ou soumis à des normes internationales, ont octroyé à certaines « catégories vulnérables » des protections spécifiques, telles en particulier les personnes âgées (protection contre la pauvreté et l'isolement dans la perte d'autonomie); les femmes enceintes et mères de jeunes enfants; les personnes handicapées et les orphelins. Ces protections spécifiques s'avèrent, dans la plupart des cas, considérées comme complémentaires, voire substitutives, à celles que devait fournir le premier cercle de solidarité, naturalisé pour l'occasion : la famille.

Cette famille de la solidarité est traversée par des rôles de genre naturalisés, faisant échoir aux femmes de différentes générations la responsabilité première des tâches domestiques et reproductives – maternité, travail domestique, soins du corps et du linge... - , quelles que soient par ailleurs leurs responsabilités productives. La famille « moderne », au sens où elle correspondrait au modèle de la révolution industrielle, est loin d'être une norme universelle, mais la division sexuelle du travail est universellement partagée, et traverse les cultures et histoires sociales. Que les politiques publiques et les normes sociales assignent explicitement la prise en charge du travail de *care* aux femmes au titre d'épouse ou de filles, ou qu'elles soient neutres en genre mais de fait laissent aux arrangements familiaux le soin de décider qui s'en chargera, les travaux de recherche mettent en lumière ce sont au premier chef les femmes qui l'assument, comme fonction sociale principale ou en plus d'activités professionnelles.

Des tensions et contradictions diverses ont traversé ces histoires, et émergent de façon plus ou moins aigue dans la plupart des contextes sociaux: contradiction entre division sexuée du travail domestique et reproductif, et aspiration des femmes au libre choix de vie; tension entre engagement croissant des femmes sur les marchés du travail, instabilité conjugale et dislocations familiales, d'un côté, et charge du soin pour autrui au sein de la famille; tension entre relâchement des solidarités sociales de proximité, voire socialement instituées, et augmentation des demandes de *care*, en particulier du fait du vieillissement démographique²

¹ «Politics of policies »

² Voir à cet égard notamment mon article publié dans le numéro précédent des *Cahiers de santé publique et de protection sociale* : « Le vieillissement à Cuba : un défi majeur »

(et/ou de l'extension de pathologies endémiques telles le VIH Sida). Par l'étude de divers études de cas et analyses situées, ce dossier aborde deux aspects, perspectives, de ces questions, fortement entremêlées et co-déterminées : la protection sociale *des* femmes (comme travailleuses et/ou occupant tel ou tel statut familial) ; les femmes comme pourvoyeuses de protection et de soins pour autrui, et à ce titre participant à la protection sociale.

Les femmes occupent majoritairement des emplois moins protégés que les hommes, que ce soit dans les pays de l'OCDE, où elles détiennent la majorité des postes flexibles, à temps partiel (80% de l'emploi à temps partiel en France est dévolu à des femmes), irréguliers, ou dans les pays du Sud, où elles sont majoritairement employées dans des emplois informels ou d'« auto-entrepreneuriat », peu reconnus et peu enregistrés auprès des institutions de protection sociale, ou encore invisibilisées comme aides familiales. La contribution de Manuel Santiago, exemplaire de nombre de pays non seulement dits « en développement » mais également considérés comme développés, le démontre très efficacement. Les femmes perçoivent des salaires et rémunérations encore très inférieurs à ceux des hommes, dans la plupart des pays. De surcroît, elles ont des carrières souvent interrompues pour cause de maternité ou d'autres occurrences du cycle de vie de leurs parents et proches. Ainsi, même si elles cotisent, ou acquièrent des droits sociaux, ceux-ci tendent à leur servir des prestations incomplètes ou insuffisantes au moment de la retraite. La contribution de Romain Descottes, qui analyse les effets de la libéralisation des formes d'emploi à Cuba, évoque en creux les effets d'un amincissement des protections sociales des femmes, dès lors qu'elles feront face à des contraintes de conciliation entre leurs obligations familiales et professionnelles pour profiter des opportunités offertes.

Comme le montrent Olivier Giraud et Adrien Papuchon, dans le cas français, et Manuel Santiago, pour le Cameroun, les obligations familiales et la charge du travail reproductif et de soin aux ascendants, descendants et au conjoint, tout comme d'autres mécanismes désignés comme « plafond de verre », jouent sur les conduites des carrières professionnelles des femmes et donc sur leur statut de bénéficiaires de la protection sociale assurantielle (et en particulier les pensions de retraite). Le texte d'Adrien Papuchon montre combien les femmes interrogées dans l'enquête dont il analyse certains des résultats ont conscience de ces mécanismes, et attendent des politiques publiques des mesures correctrices. Toutefois, la « managérialisation » des institutions de protection sociale (et dans ce cas de la sécurité sociale française) tend à renforcer la vulnérabilité de certaines catégories d'assurés sociaux, et notamment les femmes, ainsi que le montre le texte de Pascal Martin. Manuel Santiago, en étudiant des initiatives associatives de production de mutualisation de certains risques sociaux, montre également comment peuvent jouer des effets de domination.

De fait, nombre de mécanismes d'accès aux droits sociaux octroient aux femmes le statut de dépendantes d'un homme, le plus souvent leur père ou époux. Ainsi, la femme est protégée au titre de fille ou d'épouse, et bénéficie à ce tire de droits dérivés, mais se retrouve en situation de vulnérabilité en termes de droits sociaux, si elle se dégage de ces statuts : comme mère célibataire, ou comme veuve par exemple. Olivier Giraud montre comment les politiques sociales françaises se sont fondées, voire ont contribué à construire, un modèle familial dans lequel le travail domestique des femmes était invisibilisé, instaurant une division sexuelle du travail et des rôles sociaux entre les sexes, caractérisé par « Monsieur-gagne-pain » et « Madame à la maison ». Les politiques d'emploi et les tensions dites de « conciliation » entre engagements professionnels et familiaux ont conduit à des aménagements des politiques publiques. Ainsi, des mesures ont tendu vers la « défamilialisation » de politiques sociales, et à l'émancipation des femmes en particulier à l'égard des obligations et attentes familiales, notamment par l'établissement d'établissement de garde d'enfants. Dans le cas des politiques

étudiées par Bérengère Marques Pereira, toutefois, c'est en quelque sorte l'inverse qui se passe : les programmes dits « conditionnels » d'assistance renforcent le rôle maternel – et plus largement familial – des femmes, au nom d'une rationalisation des politiques sociales labellisée « investissement social ».

Ce dossier n'aspire qu'à une évocation des multiples travaux de recherche, enquêtes, rapports, qui analysent ces questions, et plus largement des mouvements sociaux qui portent des causes et combats pour plus d'équité et de justice sociale de genre dans la conception et la mise en oeuvre des politiques sociales. Il ne s'agit pas que de morale, mais bien de politiques publiques, tant les femmes se situent au croisement d'enjeux de marchés de l'emploi, de production de travail reproductif fondamental, et de production d'un ordre social. Plus largement, ce que montrent la plupart de ces textes, c'est l'imbrication des rapports de genre avec des rapports de classe et d'ethnicité, qui se niche au cœur des politiques sociales, appréhendées comme des éléments des politiques économiques et de gouvernement des sociétés. Les rapports de domination enchâssés dans les fonctionnements sociaux, politiques et économiques du capitalisme se conjuguent et se démultiplient en effet, pour produire non seulement des situations extrêmement différenciées de vulnérabilité et d'inégalité au regard des sécurités et protections sociales, mais encore des modes de gouvernement des personnes par des politiques conçues comme des mises aux normes des marchés du travail et des ordres familiaux et politiques.

Blandine Destremau